Image not found or type unknown

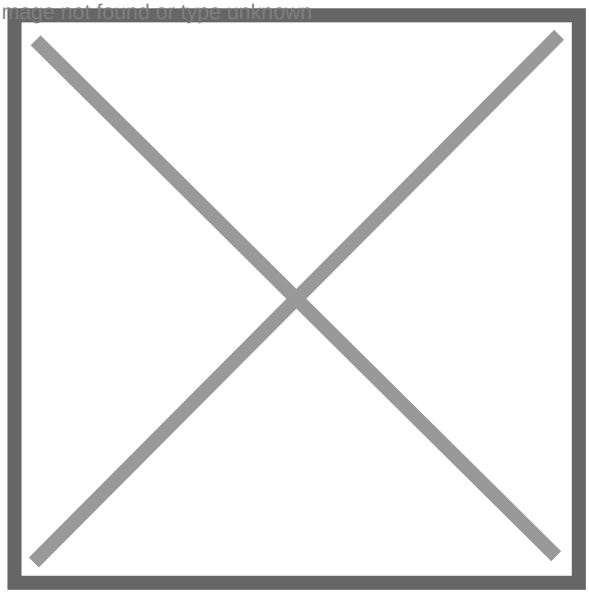

Demande de changement de prénom refusée, que faire?

Par **Kennedy7500**, le **17/11/2017** à **00:51**

Bonsoir,

Je m'appel Icham, 30 ans, né en France et d'origine marocaine.

Lors de ma naissance mon père souhaitait m'appeler Icham et ma mère souhaitait m'appeler Rémi.
Lorsque ma mère était encore à la clinique, mon père s'est empressé de me déclarer à la mairie avec le seul nom qui lui plaisait...

À l'age de 10 ans, ma mère m'a proposé de faire les démarches pour ajouter "Rémi" mais j'avais refusé, ce que je regrette amèrement...

Il y a 5 mois, avec l'arrivée de la nouvelle procédure, je me suis dit que se serait plus simple de changer de prénom...

Changer pour Rémi en 1er prénom et Icham en 2nd

Je suis donc parti à la mairie et j'ai rencontré un officier d'état civil qui m'a fourni le formulaire.

J'ai déposé le formulaire et j'ai fourni un courrier exprimant mon souhait de changement pour facilité mon intégration et trouver un emploi, je pensais que cela serait suffisant...

Quelques jours plus tard, l'officier me contact pour m'informer du refus de changement pour manque de justifications et m'indique que le dossier est trop maigre.

Je souhaite aujourd'hui redéposer une demande, que puis-je faire pour que celle-ci soit acceptée? Cela me tient vraiment à cœur...

Merci pour votre aide [smile9]

Par **Visiteur**, le **18/11/2017** à **08:58**

Bjr,
Vous avez fait la bonne démarche.
Il sera difficile pour les bénévoles que nous sommes, de vous dire mieux que pour demander à changer de prénom il faut justifier d'un intérêt légitime.
Le site "service public" indique que si l'officier d'état civil estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, il doit saisir le procureur de la République.

Si le procureur s'oppose au changement de prénom, vous pouvez saisir le juge aux affaires familiales, puis voir ci dessous:
https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11575

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés